



# MAIRIE de PASSAVANT LA ROCHERE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Mars 2026 à 18h30

### **Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal**

*(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

1. Installation du nouveau conseil municipal (procès-verbal).
2. Election du Maire(procès-verbal).
3. Détermination du nombre des adjoints.
4. Election des adjoints (procès-verbal).
5. Indemnité des adjoints.
6. Désignation de délégué(e)s.
7. Approbation du procès-verbal du 06 mars 2026

#### **Questions diverses :**

- Détermination des diverses commissions et des groupes de travail.
  - Délégation du conseil municipal au maire.
- Ces deux derniers points sont reportés à une séance ultérieure

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.**

Affichée à la Mairie le 23 mars 2026.

Le Maire, Michel DÉSIRÉ.

